

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Compréhension d'un contexte scientifique lié à une problématique biologique
- Identification d'une question biologique nécessitant la mise en place de projet de recherche
- Elaboration d'hypothèses en lien avec la question biologique identifiée
- Conception et réalisation de procédures expérimentales puis à en traiter et à en analyser les résultats de manière critique.
- Identification des stratégies expérimentales permettant de répondre à la question biologique identifiée
- Sélection et mise en œuvre de protocoles d'étude et constitution des dossiers scientifiques et techniques
- Sélection des technologies nécessaires à l'étude
- Evaluation et anticipation des risques professionnels liés aux protocoles d'essais
- Présentation orale et écrite (en français et en anglais) d'avancées scientifiques et de travaux de recherche

2. Référentiel de compétences

- Concevoir, piloter et réaliser des protocoles expérimentaux intégrés dans un programme scientifique
- Maîtriser les méthodes et outils technologiques qui sont mis en œuvre dans la recherche fondamentale en biologie dans les domaines de la génétique, biologie moléculaire, biologie cellulaire, bioinformatique, biochimie... pour comprendre le fonctionnement d'un processus biologique ou d'un écosystème
- Assurer le respect et le bien-être animal, des normes d'hébergement et d'enrichissement du milieu ainsi que l'évaluation des risques biologiques
- Analyser et traiter des données biologiques, génomiques, génétiques pour comprendre le fonctionnement d'un processus biologique, animal ou végétal, ou d'un écosystème
- Assurer la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

MASTER – BIOLOGIE INTEGRATIVE ET PHYSIOLOGIE

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.